

JOURNALIER – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

QUALIFICATIONS REQUISES

1. Posséder un diplôme d'études secondaires (Secondaire V complété);
2. Détenir un permis de conduire, valide au Québec; (Classe 3 considéré comme un atout)
3. Une bonne santé et de bonnes capacités physiques sont nécessaires.

DURÉE DE L'EMPLOI

Il s'agit d'un poste à 40 heures par semaine pour une durée minimale de 15 semaines. La rémunération est selon les modalités de la convention collective.

DÉBUT DE L'EMPLOI

Le début de l'emploi est fixé au 8 mai 2017.

DESCRIPTION DU POSTE

Effectuer la tonte de pelouse à l'aide d'un tracteur, d'une tondeuse ou d'un taille-bordure sur les différents terrains entretenus par la Ville.

Voir à l'entretien général et au nettoyage des rues, des parcs et autres terrains publics et ramasser les papiers et débris de toute sorte jonchant la voie publique.

Assurer la signalisation adéquate lors de travaux routiers ou lors de déplacements de divers véhicules motorisés.

Comblir les trous et les affaissements de la chaussée à l'aide d'asphalte, gravelle et autres matériaux appropriés et appliquer de l'abat-poussière.

Exécuter diverses tâches visant à seconder l'opérateur lors de tâches diverses tel que fournir des matériaux et outils sur demande, etc.

Autres tâches connexes.

POUR CE POSTE

Les candidats ou les candidates retenus devront se soumettre, sur demande, à un examen médical.

AVANTAGES SOCIAUX

Un régime intéressant d'avantages sociaux est offert selon les modalités prévues à la convention collective.

DÉLAI DE CET APPEL D'OFFRES

Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur offre de service, adressée comme suit : **Journalier, Ville de New Richmond, 99, place Suzanne-Guité, New Richmond (Qc), G0C 2B0** ou par courrier, à l'adresse suivante : **scyr@villeneuve-richmond.com**, en mentionnant comme sujet « **Journalier** » et ce, d'ici le 21 avril 2017, 16h.

Donné à New Richmond,
Ce 30^e jour de mars 2017

Stéphane Cyr
Directeur général